

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le samedi 9 mars 2024 à Ploufragan (22)

Rapport d'activités 2023 et orientations 2024

1- Le comité directeur et son fonctionnement

Le Comité FFRandonnée Bretagne est administré par un comité directeur composé de 24 membres issus de 3 collèges – collège médecin, collège des comités départementaux et un collège général. Il compte actuellement 17 membres (5 femmes et 12 hommes) dont 10 au titre du collège des comités départementaux et 7 au titre du collège général. Le poste du collège médecin, 2 postes au collège des comités départementaux et 4 postes du collège général sont vacants. Les membres sont élus pour un mandat de 4 ans, soit une olympiade. Après l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, une Assemblée Générale Ordinaire électorale sera organisée en novembre 2024. Les membres actuels comptent sur la mobilisation de l'ensemble du réseau FFRandonnée de Bretagne pour rejoindre le comité directeur et ainsi maintenir le dynamisme et confirmer la notoriété de la randonnée en Bretagne.

Au cours de l'année 2023, le comité directeur régional s'est réuni 4 fois : le 6 février, le 15 juin, le 18 septembre et le 11 décembre à la Maison Départementale des Sports à Ploufragan.

Le bureau « élargi » s'est réuni régulièrement et autant de fois que les dossiers le nécessitaient, en visioconférence, permettant d'assurer la continuité des actions et de préparer les réunions de comité directeur. Le bureau comprend 8 membres : Philippe Lelant, président ; 3 vice-président.e.s Madeleine Lebranchu, Raymonde Séchet (et présidente de la commission régionale Pratiques Adhésion), Marcel Bertoux (suite au décès brutal de Jean-Yves Jaouen en août 2023) ; Isabelle Bielle, secrétaire ; Bernard Corby, trésorier ; Jean-Paul Lemasson, trésorier adjoint (et Président de la Commission Régionale Formation) et Serge Nilly, Président de la Commission Régionale Sentiers et Itinéraires.

Le Comité FFRandonnée Bretagne poursuit ses actions au bénéfice de tous, adhérents et grand public, et au service du territoire régional. Les Président.e.s des commissions présenteront toutes ces actions avec plus de précisions.

Le comité régional est impliqué également dans le développement des actualités nationales par la participation des élus aux divers rendez-vous fédéraux statutaires, réunions, regroupement, groupes de travail, etc. tout au long de l'année.

Le comité régional a pour missions principales :

- D'accompagner les comités départementaux dans le développement, la diversification et la promotion de la marche, de la pratique de la randonnée sous toutes ses formes et auprès de tous les publics
- De proposer une offre de formation qui permettent à toutes et tous : pratiquants, baliseurs, aménageurs, animateurs, dirigeants, salariés, de pouvoir exceller dans leur domaine de compétence
- D'œuvrer pour une mise en valeur permanente des itinéraires (GR®, GR® de Pays, PR)
- De représenter et promouvoir la Fédération auprès des pouvoirs publics, des administrations régionales et des acteurs régionaux dans le domaine du sport, du tourisme, de la santé notamment

Au côté des dirigeants élus bénévoles, le comité régional emploie une salariée : Maud Relion, chargée de mission (temps plein). Le comité directeur est structuré en 3 commissions statutaires :

- Commission Régionale Sentiers et Itinéraires présidée par Serge Nilly
- Commission Régionale Formation présidée par Jean-Paul Lemasson
- Commission Régionale Pratiques et Adhésion présidée par Raymonde Séchet

Des personnes non élues peuvent être cooptées pour participer à ces commissions.

Des groupes de travail sont également constitués pour travailler sur une thématique précise, par exemple pour 2023 « événementiel » ou « santé ».

Les actions de chaque commission s'inscrivent suivant les attributions conférées par les statuts du comité régional, des orientations définies par le comité directeur, en cohérence avec le plan fédéral 2021-2028.

Enfin, il est à noter le déménagement du bureau du comité régional, à Chantepie en mars 2023.

2- Commission Régionale Sentiers et Itinéraires (Président Serge Nilly)

La commission régionale sentiers et itinéraires élabore le schéma régional de cohérence des itinéraires GR® et GR® de Pays de la Bretagne. Elle intervient dans les études des dossiers de demande d'homologation et apporte son soutien aux projets des comités départementaux. Elle participe à la promotion du « stade » des randonneurs par les publications fédérales (édition de topo-guides, application MaRando®)

a. Les GR® et GR® de Pays, le tour de la Bretagne

21 000 kilomètres d'itinéraires balisés jalonnent la région. Les 560 baliseurs aménageurs officiels, une des forces vives de la FFRandonnée, en sont les principaux artisans.

Débutée en 2020, la signalétique identitaire du GR® 34, comprenant notamment 4 panneaux, est désormais installée à La Richardais (35), Yffiniac (22), Clohars-Carnoët (29) et Arzon (56), permettant ainsi d'asseoir la notoriété du GR® 34.

Au cours de l'année 2023, la commission a poursuivi le travail de valorisation du GR® 37, cœur de Bretagne afin de lui donner une véritable notoriété. D'autres actions sont encore à mener afin d'offrir aux randonneurs un itinéraire attractif.

La commission a entrepris des démarches pour un nouveau projet structurant l'itinérance autour de la Bretagne historique, à savoir le grand tour de la Bretagne par les GR®, qui repose sur la combinaison d'un ensemble d'itinéraires de grande randonnée déjà existants.

En appui des comités départementaux, des modifications et des améliorations sur le réseau ont été validées par la commission permettant d'assurer la continuité des itinéraires. Également des dégradations soudaines, notamment liées aux intempéries, obligent à mettre en place des itinéraires de substitution quand la configuration des lieux le permet et pour les comités d'assurer une veille permanente et d'en informer les utilisateurs.

b. Le GR® 37, Cœur de Bretagne, GR® préféré des Français 2024

Créé en 2017 par la FFRandonnée, ce concours national vise à désigner le sentier de Grande Randonnée préféré des Français en choisissant parmi une liste de 8 candidats répartis dans toute la France. Pour la 7^{ème} saison, la FFRandonnée avait choisi de mettre en lumière des GR® méconnus, « nos GR® secrets », pour offrir aux randonneurs une expérience tout aussi exceptionnelle que celle proposée par les itinéraires plus célèbres. A l'issue de trois semaines de votes sur le site MonGR.fr, site de référence sur les GR® de la FFRandonnée, le GR® 37 Cœur de Bretagne remporte le titre de GR® préféré des Français. L'occasion de valoriser les GR® et les territoires qui bénéficient d'une belle exposition médiatique et d'un gain d'attractivité. Cette victoire marque un nouveau chapitre dans le succès des

sentiers bretons puisque c'est la troisième fois qu'un sentier de randonnée en Bretagne remporte le concours.

c. La promotion des itinéraires à travers les topo-guides

1^{er} éditeur de guides de randonnée en France, la FFRandonnée propose un catalogue régulièrement remis à jour de 230 titres sur toute la France. 21 titres figurent au catalogue breton dont 6 pour parcourir les 2 000 kms du GR®34 si on inclut celui qui concerne la Loire-Atlantique. Avec 6 rééditions, 2023 a été marquée par une baisse de vente des topo-guides avec 32 037 topos vendus (contre 39 271 exemplaires en 2022) dans le réseau de distribution de la Fédération, la Sofédis (sans compter la vente directe faite par les comités). 5 titres de Bretagne figurent dans le top 20 des meilleures ventes 2023. Pour 2024, 6 rééditions sont prévues.

Suite aux Assises des éditions organisées en 2023, la FFRandonnée lance au printemps 2024 des nouveaux produits éditoriaux, les topocartes et les carnets de randonnée ; la région Bretagne sera concernée.

d. MaRando®, l'application mobile FFRandonnée

La FFRandonnée s'est associée à la société Cirkwi, opérateur reconnu dans le monde des applications outdoor, pour lancer, en 2023, MaRando®, l'application officielle de la FFRandonnée.

Destinée à l'ensemble des pratiquants, licenciés ou non, elle offre des itinéraires homologués et labellisés, estampillés de la FFRandonnée, un gage de qualité pour ses utilisateurs. Cette application conforte la mission de la FFRandonnée d'accompagner les randonneurs dans l'organisation de leurs sorties dans les meilleures conditions.

MaRando® offre plus de 7 500 parcours dignes d'intérêt partout en France dont plus de 550 en Bretagne proposées par les comités départementaux.

Depuis juillet 2023, l'application permet aux adhérents FFRandonnée de créer des communautés de randonneurs, d'interagir avec eux et de partager expériences, parcours, photos... appelés Ma Tribu®. Cette fonctionnalité sera étendue au grand public dans sa version payante courant 2024.

e. La valorisation des itinéraires de randonnée

En raison de l'engouement des Français pour la marche et la randonnée, les médias continuent de s'emparer de cette tendance avec une sollicitation accrue du comité. Les magazines et hors-série de médias bretons (Bretagne Magazine, Le Télégramme), un reportage sur le GR® 34 diffusé sur TF1, une série de 5 reportages sur le GR® 34 dans le Morbihan diffusé sur France 3 Bretagne sont quelques exemples de valorisation des itinéraires.

Cette valorisation passe également par la structuration et la mise en tourisme des itinéraires, permettant de répondre à la demande toujours croissante des utilisateurs. Cette dynamique devra être réalisée en collaboration avec les acteurs touristiques de la région.

f. Le partage des sites et itinéraires

Les comités travaillent en étroite concertation avec les acteurs territoriaux ; qu'ils soient gestionnaires, propriétaires de sites, structures touristiques, autres usagers, il est primordial de déployer conjointement des actions d'aménagement et de promotion des sites et itinéraires, afin de concilier, au mieux, les pratiques de randonnée avec la préservation des milieux traversés.

g. GR® 34 : un nouveau record pour alerter, sensibiliser et agir

25 jours, 8 heures et 49 minutes d'effort auront suffi à l'éco-aventurier Nicolas Vandensken (fondateur d'Uni-Vert Sport) pour venir à bout du mythique GR® 34 et ainsi battre le record de 2021, détenu par Jérémy Desdouets. Au-delà de l'exploit sportif qu'il a réalisé, Nicolas se sert surtout du sport pour sensibiliser au réchauffement climatique et notamment au phénomène d'érosion toujours plus présent sur la côte bretonne. Le comité régional s'est associé à ce défi et a apporté son soutien logistique et médiatique à Nicolas. Il représente une aventure sportive mais aussi une formidable valorisation de la région Bretagne.

3- Commission Régionale Formations (Président Jean-Paul Lemasson)

Assurer une formation de qualité aux futurs animateurs des activités proposées, aux baliseurs aménageurs, aux dirigeants des comités et des associations, les aider à se perfectionner, c'est l'un des grands objectifs de la FFRandonnée.

Agréée par le ministère chargé des Sports, la Fédération se doit s'assurer pleinement son rôle de référent pour l'encadrement, la sécurité et l'organisation de randonnées. La formation constitue un levier important du développement des projets au sein des comités et des clubs de la FFRandonnée.

Les 42 formateurs de la région se mobilisent tout au long de l'année pour proposer leur savoir-faire et leurs compétences aux stagiaires. La formation est essentielle pour assurer d'une part la qualité de l'encadrement et la pratique en toute sécurité dans nos associations, et d'autre part les compétences de tous ceux et celles qui agissent au sein des commissions sentiers, régionale et départementale.

Le Comité régional assure, directement ou par délégation aux comités départementaux, des formations dans les différentes pratiques : randonnée, marche nordique, longe-côte/marche aquatique, Santé, et des formations pour la filière Baliser Aménager et Numériser.

Après deux années 2020 et 2021 perturbées par le COVID, la programmation de 2022 se voulait résolument optimiste et balayait tout le spectre des formations proposées par la fédération. Le taux de remplissage a été satisfaisant même si nous avons senti une certaine réticence, sans doute due à une peur de la contamination. La programmation 2023 reprenait le schéma de 2002 et vous trouverez tous les chiffres de la formation lors du diaporama mais nous pouvons déjà dire que les nouvelles pratiques (Marche Nordique et Longe Côte) et la formation Santé tirent le nombre des animateurs formés vers le haut.

Pour 2023, des aides financières de 14 460 € de la région et de 20 560 € des départements ont profité aux stagiaires ou aux clubs. A noter aussi que la région et les départements versent une participation à l'ingénierie de formation (10 478 €) due à la fédération.

Personne polyvalente, capable d'appréhender dans son ensemble la totalité de la démarche de la formation, le formateur est indispensable au déploiement des formations proposées par la FFRandonnée. En 2023, quatre personnes ont été certifiées (deux abandons) et pour 2024 six suivront les formations de formateurs.

Pour 2024, avec un calendrier des formations équivalent à celui de 2023 (moins le BF LC), il faut noter le même engouement pour les nouvelles pratiques, avec la mise en place d'un deuxième stage Santé à l'automne. Un stage d'entraîneur Longe Cote géré par le national a été programmé avec dix inscrits bretons pour l'instant.

Nouveauté début 2024 le BungyPump avec la formation de 46 animateurs, déjà animateur Marche Nordique.

Merci à tous les formateurs pour leur implication et leur très grande disponibilité, sans oublier les salariés de la région et des départements pour leur aide.

4- Commission Régionale Pratiques Adhésions (Présidente : Raymonde Séchet)

La commission régionale a 3 grands domaines d'action : le suivi des adhésions, le suivi des dispositifs de soutien et le soutien au développement et à la diversification des pratiques.

L'événementiel est également une activité majeure participant à la promotion de la randonnée au sens large et assurant une belle vitrine pour la Fédération.

a. Le suivi des adhésions

La saison 2022-2023 a été marquée par une progression des adhésions avec 16 660 licenciés contre 15 830 licenciés la saison précédente, sans pour autant retrouver le niveau de 2020 (17 663 licenciés).

La région compte 224 clubs contre 230 lors de la saison précédente. A l'instar du niveau national et malgré l'affiliation de 20 clubs durant les 2 dernières saisons, la Bretagne voit son nombre de clubs diminuer.

Considérant ces 2 éléments, augmentation du nombre de licenciés et baisse du nombre de clubs, il apparaît que l'effectif moyen des clubs actuellement affiliés grandit (moyenne de 74 licenciés/club). Il faut également noter une prépondérance des clubs en milieu urbain et périurbain, donc sur le littoral et à Rennes et ses alentours.

Du point de vue démographique, 2 spécificités sont à souligner : une forte féminisation avec 11 213 femmes sur les 16 660 licenciés (67,3%) et la prépondérance des séniors : 14 460 licenciés ont 60 ans et + (86,8%). Il convient donc de poursuivre la diversification des pratiques et des clubs pour attirer des pratiquants plus jeunes, tout en répondant aux besoins des seniors.

Actuellement, la dynamique se poursuit puisque les effectifs sont supérieurs à ce qu'ils ont été lors de la saison 2023 avec 16 319 licenciés au 5 février 2024 contre 16 019 licenciés à la même date en 2023. La région Bretagne doit cependant accentuer sa démarche de recherche d'affiliation de clubs (un déficit de 8 clubs au 5 février 2024 par rapport à la fin de la saison dernière).

b. Le suivi des dispositifs de soutien : plan solidaire de développement et projet sportif fédéral

Mis en œuvre en 2017, le Plan Solidaire de Développement (PSD) est un dispositif fédéral qui a pour objectif de soutenir la création de clubs et la diversification des pratiques. Alimenté par un prélèvement sur les licences en fonction du nombre de licences supplémentaires au niveau national, il consiste à apporter un soutien financier aux clubs et aux comités pour dynamiser deux types d'initiatives selon certaines conditions : diversification de l'offre des pratiques pour les clubs et la création et/ou l'affiliation de nouvelles structures associatives au sein de bassins de vie carencés pour les comités.

Pour 2023, le montant des aides accordées pour les clubs et comités de Bretagne s'élève à 10 000 €.

Les bénéficiaires doivent justifier de la bonne utilisation du montant attribué dans l'année qui suit l'obtention du financement. Le comité régional incite régulièrement les clubs à déposer des demandes et les accompagne dans le montage des dossiers, en appui des comités départementaux.

L'Agence Nationale du Sport, créée en 2019, est en charge du développement des pratiques sportives et de la haute performance. Son objectif est de participer à la mise à l'activité physique de 3 millions de français supplémentaires. Depuis 2020, la FFRandomnée est en charge de la répartition de ces subventions dans le cadre de son Projet Sportif Fédéral. Il traduit les orientations stratégiques de la Fédération : développement de la pratique, promotion du sport santé et du développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Les porteurs de projet peuvent être des clubs affiliés, les comités départementaux et le comité régional. Pour 2023, le montant des aides accordées s'élève à 18 292 € dont 3 227 € pour le comité régional pour la promotion de la FFRandomnée et ses activités auprès du grand public et des licenciés et le développement de la pratique par l'implication du réseau des animateurs de marche nordique et longe côte marche aquatique.

Il convient de préciser que l'Agence Nationale du Sport a fixé pour objectif aux fédérations de verser 50% de l'enveloppe Projet Sportif Fédéral aux clubs en 2024.

c. Le soutien au développement et à la diversification des pratiques

La diversification des pratiques participe au développement des clubs et au renouvellement des publics, tant pour les activités annexes que sont en particulier la marche nordique et longe côte marche aquatique que pour la randonnée elle-même.

La randonnée reste l'activité la plus importante au sein des clubs affiliés à la FFRandomnée en Bretagne (186 clubs). Depuis la crise sanitaire sont apparues des tendances pour lesquelles le comité régional doit être attentif : essor du tourisme de proximité, recherche d'activités près de chez soi, diversification des attentes, demande croissante de nature et de bien-être, société plus consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement. L'itinérance pédestre représente une des priorités pour le tourisme régional, notamment pour l'intérieur.

Il convient également de diversifier l'offre pour que les randonnées proposées dans les clubs soient vraiment une des activités pour tous, qu'elles attirent de nouveaux publics (activités en faveur des jeunes et des familles, des personnes en situation de handicap, mais aussi itinérance, randonnées sportives ou autres formes de marche comme la marche afghane) et puisse répondre à des attentes spécifiques (contact avec la nature, thématique autour de la biodiversité, de l'environnement, du patrimoine, etc.).

En dehors de la randonnée traditionnelle, un référent est chargé du suivi et du développement de chacune des autres pratiques : Armel Hochard pour la marche nordique, Marc Bugnard pour le long côte - marche aquatique, Martine Hameillon pour les pratiques Santé et Patrick Lebourdais pour la marche d'endurance Audax® et le fast-hiking. Une nouvelle activité a fait son apparition, le Bungy Pump ; son développement est assuré par Rémi David, ambassadeur régional.

En Bretagne, 44 clubs proposent la marche nordique. Un label régional qualité marche nordique est attribué aux associations qui répondent à 3 critères : 1 animateur diplômé pour 30 licenciés, au minimum 2 séances par semaine et 1 animateur qui encadre 20 personnes maximum. Tous les adhérents doivent être licenciés. 34 associations détentrices de ce label garantissent une qualité supérieure des conditions d'accueil pour la pratique de la marche nordique. 235 animateurs formés sont actifs et encadrent environ 2 580 marcheurs marche nordique. La 5^{ème} rencontre des animateurs marche nordique s'est déroulée le 14 octobre à Saint-Thélo (22) et a rassemblé 110 animateurs issus de 34 associations bretonnes, avec la découverte du BungyPump. Pour 2024, la 4^{ème} rencontre marche nordique interclubs affiliés à la FFRandomnée est programmée le 12 octobre à Lamballe.

La FFRandomnée est délégataire pour l'activité long côte marche aquatique qui donne lieu à des championnats régionaux et un championnat de France. Engagée dans une démarche de réduction d'impact sur l'environnement et contrainte par des modalités d'organisation, la FFRandomnée a procédé à des modifications d'accès au Championnat de France depuis 2023, à savoir la création d'un niveau intermédiaire de sélection, le Championnat de Zone.

L'organisation du 8^{ème} Championnat Régional Longe Côte du 16 avril à Saint-Gildas-de-Rhuys a été une réussite. 270 compétiteurs de 15 clubs bretons ont répondu présents ; 136 d'entre eux ont brillamment représenté la Bretagne au 1^{er} Championnat de Zone Ouest du 29 avril à La Baule-Escoublac (44) puis 62 au 8^{ème} Championnat de France des 3 et 4 juin à Carcans-Maubuisson (33). Le 9^{ème} Championnat Régional a également eu lieu en 2023, à savoir le 22 octobre à Ploudalmézeau, avec 250 compétiteurs de 13 clubs bretons. En raison des conditions de mer et de météo rencontrées ce jour-là, l'épreuve du 400m binôme n'a pas pu être organisée et est reportée au 17 mars 2024, sur le même site. La Bretagne accueillera le 2^{ème} Championnat de Zone Ouest le 4 mai 2024 à Ploudalmézeau (29), dernière épreuve qualificative pour le 9^{ème} Championnat de France du 15 juin à Hauteville-sur-Mer (50).

A noter également l'organisation de la 4^{ème} rencontre régionale des animateurs les 23 et 24 septembre à Dinard (35) avec 60 animateurs de 14 associations de la région.

La région Bretagne compte 27 clubs affiliés qui proposent l'activité sous la forme de loisir, de bien-être et compétitive avec 190 animateurs formés pour environ 2 300 pratiquants.

Dans un contexte d'évolution des pratiques compétitives au sein de la FFRandomnée et notamment du développement rapide en long côte, la fédération a demandé à chaque comité régional d'installer des Commissions Régionales d'Arbitres, en vue d'étoffer la capacité des territoires à générer des missions d'arbitres et structurer l'arbitrage lors des rencontres sportives et des compétitions officielles

de longue côte. Installée début 2021, la Commission Régionale d'Arbitres de Bretagne est composée actuellement de 35 arbitres dont 1 arbitre régional, également arbitre national adjoint et 4 arbitres adjoints dans les départements.

Les pratiques « santé » constituent un axe prioritaire du comité régional et passent notamment par la formation d'animateurs, le développement de l'offre dans les clubs et la labellisation. Depuis 2021, le label « santé » de la FFRandonnée s'applique à la randonnée, la marche nordique et le long côtes marche aquatique. La présence d'animateurs formés « santé » est un gage de qualité pour les associations. La Bretagne compte 115 animateurs dans 50 clubs dont 17 sont labellisés. L'ES Redon et la JA de Bruz possèdent également le label Sport Santé Bien-Être délivré par l'Agence Régionale de Santé. Le comité régional poursuit son accompagnement du réseau dans la démarche de bien-être et de santé (formation, labellisation, partenariat, etc.)

La marche d'endurance Audax® est une épreuve pédestre de régularité sur de longues distances à allure régulée. En 2023 14 brevets Audax ont eu lieu : 5 sur 25 km - 7 sur 25-50 km – 1 sur 25-50-75 km et 1 sur 25-50-75-100 km organisés par 8 clubs. Pour 2024, le calendrier est bien complet avec 14 épreuves organisées en Bretagne.

Le BungyPump est une nouvelle activité à la FFRandonnée avec un nouveau type de bâtons à élastique, une variante plus tonique de la marche nordique mais ouverte à tout pratiquant. Sport loisir, fitness, forme, santé, cette nouvelle discipline allie tous les avantages que l'on peut rechercher en pratiquant une activité sportive. Pour lancer cette activité, la fédération a mis en place une formation pour les ambassadeurs régionaux. Le but est que ces nouveaux formateurs puissent à leur tour mettre en place des stages de formation. Dès janvier 2024, 3 journées ont été proposées en Bretagne à Redon, Lamballe et Fouesnant permettant d'initier 46 animateurs marche nordique. Le déploiement de l'activité dans les clubs est commencé (par exemple 2 séances hebdomadaires à Redon) ainsi des séances hebdomadaires encadrées par l'animatrice salariée du comité départemental d'Ille-et-Vilaine (sport en entreprise).

Après la tentative infructueuse pour développer le fast-hiking (ou randonnée rapide) en Bretagne, le BungyPump semble plus prometteur, car répondant à de vrais besoins et sans exigence d'un terrain spécifique.

d. L'événementiel (réfèrent régional Jean-Paul Barthe-Lapeyrigne)

L'organisation de manifestations ouvertes à tous permet de promouvoir la fédération, ses comités et ses bénévoles ainsi que la randonnée au sens large. Plusieurs fois reportée, l'événement majeur en 2023 a été la Rando Bretagne. Elle a eu lieu du 15 au 23 avril en Ille-et-Vilaine et a rassemblé 2 100 participants, soit une moyenne de 231 randonneurs par jour et mobilisé 185 bénévoles venus du comité départemental d'Ille-et-Vilaine et de 7 clubs affiliés.

Les comités travaillent en relation étroite avec leurs associations et autres structures locales pour offrir de nombreuses manifestations sur l'ensemble de la Bretagne. Elles sont rassemblées au sein d'un calendrier régional, citons par exemple les Randos d'été, les Randos Bien-Être, les journées départementales de la randonnée, les rencontres sportives, les sorties thématiques ou encore les randonnées en partenariat avec d'autres réseaux associatifs. En 2023, les événements organisés sur tout le territoire régional ont rassemblé environ 20 000 participants. Associés aux comités départementaux, le comité régional valorise ces événements sur ses divers supports de communication (brochure, site internet, newsletter, réseaux sociaux).

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la FFRandonnée, labellisée Terre de Jeux, lance un événement national participatif, solidaire et éco-responsable : La Grande Randonnée vers Paris. Cette initiative sans précédent a pour objectif d'unir les marcheurs et randonneurs de toute la France, sans distinction d'âge ou d'expérience, à partir de 16 villes métropolitaines via 7 itinéraires principaux, à rejoindre tous ensemble Paris le 10 mai 2024, après avoir parcouru 500 étapes.

En Bretagne, ce projet fédéral permettra à des randonneurs « ambassadeurs » de rejoindre la capitale en empruntant les GR® 37 et 39 et des GR® de Pays tout en impliquant les associations locales, tous les passionnés de marche et de randonnée et le grand public à accompagner ces ambassadeurs. Au départ du Faou le 13 mars, en passant notamment par Carhaix-Plouguer, Guerlédan, Josselin, Rennes... « la caravane piétonne » passera le flambeau à la Normandie le 6 avril au Mont-Saint-Michel. Au-delà de ces grandes étapes de randonnée, divers événements seront organisés tout au long de l'itinéraire sur l'ensemble des territoires. L'occasion sera aussi donnée aux villes « Terres de Jeux » concernées de participer activement à ce grand projet fédérateur. Rejoignez-nous dans cette aventure unique et contribuez à faire de La Grande Randonnée vers Paris un événement inoubliable.

L'événementiel apparaît comme un élément indissociable du paysage économique social et culturel de notre société. Il représente également un réel moyen de communication et de promotion de vos activités ; mais peut être générateur d'impacts néfastes notamment pour l'environnement.

En alignement avec les objectifs du plan fédéral 2021-2028 et les priorités ministérielles, la FFRandonnée intègre le développement durable et l'écoresponsabilité dans son objectif de développement. Elle a d'ailleurs signé en 2023 la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les comités de Bretagne s'attachent aussi à repenser leurs événements et à les intégrer dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations et de Développement Durable.

5- Communication (interne & externe)

Pour valoriser l'ensemble de ses missions et les événements du réseau et assurer la notoriété de la FFRandonnée, le comité régional consacre beaucoup d'énergie à la communication interne et externe.

Dans ce domaine ses actions se caractérisent par :

- la réalisation d'une newsletter tous les deux mois et une spéciale pour le concours du GR® préféré des Français (envoyée à 1 500 contacts directs)
- un site internet avec 279 180 visiteurs et 427 050 pages vues en 2023, le site internet enregistre une très belle fréquentation (en tête des sites internet utilisant le CMS fédéral). Courant 2024, le site fera peau neuve
- une page Facebook qui totalise aujourd'hui plus de 4 300 abonnés.

Le comité régional réalise et diffuse des outils de communication et de promotion destinés aux comités départementaux, aux associations ainsi qu'au grand public, notamment :

- catalogue des manifestations ouvertes à tous
- carte des GR® de Bretagne et brochure « idées Rando » sur le GR® 34

En 2023, les relations avec les médias ont été importantes et permettent de mieux faire connaître les actions des comités et des clubs, de promouvoir les événements et les pratiques ainsi que les actions sur les sentiers et itinéraires ; à travers notamment des articles de presse (Ouest France, le Télégramme), des reportages TV et des interventions radios (France Bleu Armorique, France Bleu Breizh Izel).

La presse écrite et radios ont également largement relayé le concours national GR® préféré des Français, remporté par le GR® 37 Cœur de Bretagne.

Il est également à noter la réalisation de communiqués de presse pour les actions importantes du comité régional (notamment le championnat régional de longue côte, les rencontres régionales des animateurs marche nordique et longue côte marche aquatique, la Rando Bretagne 2023).

Après 2 ans d'absence, le Salon International du Tourisme de Rennes a fait son grand retour les 27, 28 et 29 janvier 2023 au parc exposition de Rennes. Le stand du comité a été largement fréquenté par les 18 000 visiteurs du salon.

Toutes ces initiatives contribuent au développement et à la promotion de la randonnée et renforcent la visibilité fédérale. Le comité régional espère ainsi attirer de nouveaux clubs et de nouveaux licenciés.

6- Partenariats publics et privés

Favoriser le lien social, s'engager en faveur de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, contribuer au développement des territoires par la randonnée, promouvoir la pratique sportive (loisir, sport-santé et compétition) sont des valeurs partagées par les partenaires.

Le Conseil Régional de Bretagne soutient le comité régional dans le cadre du dispositif « actions de développement des ligues de Bretagne » et a apporté une aide financière en 2023 pour l'acquisition d'équipement des arbitres et de pratique et de sécurité de la pratique de longe côte marche aquatique.

Partenaire historique, le Crédit Agricole de Bretagne apporte aussi sa contribution dans la réalisation des actions menées par le comité régional.

Le comité régional entretient des relations étroites avec ses partenaires, le conseil régional, le comité régional du tourisme et le Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne par le biais de réunions de travail.

Un partenariat est également engagé avec le réseau Sobhi Sport (équipementier) et Sport Bretagne de Dinard.

Des partenariats nationaux avec lesquels le comité régional entretient des liens plus étroits : VVF, VTF et Azureva.

Pour accomplir ses missions le comité régional ne saurait se passer de ces partenaires publics et privés.

Le comité régional est aujourd'hui de plus en plus sollicité pour des demandes très diverses de partenariat. Ceci s'explique notamment par le fort développement du tourisme de proximité et l'intérêt grandissant de la randonnée et de l'itinérance douce. Il nous appartient de créer les conditions d'une réponse appropriée à ces demandes.

Conclusion

Après les préoccupations liées à la crise sanitaire, le comité régional a retrouvé son fonctionnement et déployé ses actions au bénéfice de tous, adhérents et grand public.

Dans un contexte favorable aux sports de nature, l'aspiration au bien-être et à la santé, de lien social retrouvé, la recherche d'un tourisme pédestre responsable et le besoin d'aventure à côté de chez soi, le comité régional s'inscrit pleinement dans les grands enjeux de société, en cohérence avec le plan fédéral 2021-2028.

Alors que la France va accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques et que la promotion de l'activité physique et sportive a été déclarée Grande Cause Nationale 2024, faisons-en sorte que ces opportunités profitent au réseau de la FFRandonnée dans son ensemble.

Isabelle Bielle, secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bielle', enclosed within a large, stylized oval shape.